www.villestmarc.com

le arriérois

Journal d'information municipale - Saint-Marc-des-Carrières

NO. 164 | NOVEMBRE 2024



Pour nous rejoindre: 2 Prochaine tombée: 2 Le mot du Maire: 3

Résumé de la séance du conseil : 4-5

Information municipale: 5-6-7 Vie communautaire: 8-9-10-11-12

Service des loisirs et de la culture : 13-14-15-16





De service, de nature

965, boulevard Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0

418-268-3862

Télécopieur: 418-268-8776

Site internet: www.villestmarc.com

Facebook administration: Ville SaintMarcdescarrieres Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarrieres Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarrieres

Horaire du bureau municipal :

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le vendredi de 9h00 à 12h00

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

https://st-marc-des-carrieres.qc.ca/fr/ma-ville/administration/commentaires-et-suggestions

POUR NOUS JOINDRE

Marc-Eddy Jonathas

Directeur général /Greffier /Très.

dg@villestmarc.com

Marlène Gobeil

Comptabilité / Greffe info@villestmarc.com

Manon Paquet

Service à la clientèle / Taxes taxation@villestmarc.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture / Communications infoloisirs@villestmarc.com

Etienne Bouillon Begin

Coordonnateur aux sports loisirs@villestmarc.com

Mathieu Bergeron

Coordonnateur culturel et vie communautaire infoculture@villestmarc.com

Stéphane Laroche

Directeur des travaux publics voirie@villestmarc.com

Poste à combler

Inspecteur en urbanisme urbadev@villestmarc.com

Richard Thibault

Directeur service d'incendie incendie@villestmarc.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARYON LECLERC, MAIRE

Claire Dussault Claude Groleau
Conseillère au siège #1 Conseiller au siège #2

Carol Denis Élodie Brochu

Conseiller au siège #3 Conseillère au siège #4

Mario Tessier Mario Paquet

Conseiller au siège #5 Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862

ou à info@villestmarc.com

RÉUNION DU CONSEIL: Le 2e mardi du mois à

20h00 au centre communautaire et culturel

PERMIS

DE CONSTRUCTION , DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION

Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la Ville ou encore en remplissant un formulaire de demande de permis que vous trouverez sur le site internet de la Ville sous l'onglet citoyens/service d'urbanisme.

Horaire: Lundi au vendredi 418-268-3862 poste 22

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASE 418-268-3561 poste 3148

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Location de salles : Remplir le formulaire sur le site Internet www.villestmarc.com/

URGENCE

TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous pouvez composer le 418-268-5535.

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 6 DÉCEMBRE

Parution et livraison: 18 DÉCEMBRE

PAGE 2 LE CARRIÉROIS

MOT DU MAIRE, Maryon Leclerc



BUDGET 2025

Le budget 2025 est en cours. Pour le moment, nous en sommes à ramasser les données pour constituer l'ensemble du projet budgétaire. Nous avons rencontré les directeurs de tous les départements. Nous serons beaucoup plus en mesure d'avoir un portrait global à la fin novembre car les données gouvernementales et de la MRC de Portneuf seront reçues à ce moment-là. La présentation du budget 2025 et le Programme Triennal d'immobilisations vous seront présentés le 16 décembre 2024 en assemblée extraordinaire à 19 heures.

L'année 2025 sera la dernière année de ce Conseil municipal. Nous espérons vous informer de très bonnes nouvelles concernant des investissements importants au cours de l'année 2025.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

Lors d'une séance de travail de la MRC de Portneuf, j'ai demandé l'appui des maires sur l'urgence de modifier les normes de certains programmes pour tenir compte de la dangerosité d'une demande et aussi de prévention d'un

sinistre. Lors de l'assemblée du 8 octobre, les maires de la MRC de Portneuf ont adopté une résolution sur la demande de révision des programmes d'aide financière de ce gouvernement. Voici la résolution :

DEMANDE DE RÉVISION DES PRO-GRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE GOUVERNEMENTAUX NORMÉS

CONSIDÉRANT que les programmes d'aide financière gouvernementaux actuellement en place ne répondent pas adéquatement aux besoins des organisations municipales, lesquelles doivent pouvoir faire preuve d'agilité, étant imputables de leurs décisions;

CONSIDÉRANT que les critères d'admissibilité desdits programmes sont fondés sur la survenance d'un sinistre plutôt que sur la prévention de celui-ci, ce qui n'est pas conforme avec la vision de développement durable qui est prônée et mise de l'avant dans les stratégies gouvernementales;

CONSIDÉRANT que les programmes normés en vigueur sont déficients, en ce qu'il ne laisse place à aucune appréciation des situations exceptionnelles ou des cas de force majeure auxquels sont parfois confrontées les organisations municipales;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun pour les décideurs gouvernementaux de pouvoir prendre en compte les différents éléments qui leur sont présentés et de pouvoir user d'un pouvoir discrétionnaire pour octroyer des sommes lorsque la situation le requiert;

CONSIDÉRANT qu'il serait également à propos de prévoir une intervention du législateur afin d'ajouter un volet préventif aux programmes actuellement curatifs, soutenant ainsi les investissements des municipalités dans des infrastructures adéquates et leur

entretien;

Il est proposé par monsieur Maryon Leclerc et résolu :

QUE le Conseil de la MRC de Portneuf affirme ses attentes dans la mise en place de programmes mieux adaptés à la réalité vécue par les organisations municipales;

QUE soient incluses aux programmes d'aide gouvernementaux normés les notions de prévention et d'analyse des cas d'exception, entre autres par la mise en place d'un comité provincial spécial à cette fin;

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise la Direction générale à transmettre ladite résolution au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), ainsi qu'au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et aussi au député de Portneuf et aussi au ministre de la Capitale nationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je remercie tous les maires de cet appui de solidarité face à ce gouvernement concernant les programmes normés. Maintenant, j'ai hâte de voir si le député prendra acte de la résolution de la MRC de Portneuf.

CENTRE MÉDICAL ET PROFESSIONNEL DE L'OUEST DE PORTNEUF

Je tiens à vous informer de la venue d'un nouveau médecin au Centre médical et professionnel de l'ouest de Portneuf. Nous souhaitons la bienvenue à monsieur Isaac Makone. Il est entré en poste début novembre.

Maryon Leclerc, maire

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 8 OCTOBRE 2024

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement visant la régie interne et la procédure d'assemblée du Conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carrières.
- Le Conseil octroie un contrat à M2J Climatisation Inc. pour les travaux : de climatisation pour un montant de 26 650,00 \$ taxes en sus et d'installation d'échangeurs d'air susmentionnés pour un montant de 3 200,00 \$ taxes en sus.
- Monsieur Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier, est autorisé à mandater Me Patrick Beauchemin et l'équipe de droit municipal de la firme Morency, Société d'avocats S.E.N.C.R.L. afin d'entreprendre toutes les démarches utiles afin de récupérer les taxes impayées des débiteurs en défaut à l'égard des immeubles mentionnés en annexe de la présente, incluant, mais non limitativement, la transmission de mise en demeure, le dépôt d'une procédure à la Cour municipale de Saint-Raymond et l'exécution des jugements obtenus.
- Le Conseil municipal adopte le budget 2025 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf représentant des revenus et des dépenses équilibrées pour 19 602 518 \$.
- Le poste de poste de coordonnatrice du local des jeunes est modifiée à titre d'intervenante et le salaire est celui établi à la grille salariale révisée du personnel du local des jeunes.
- Le Conseil autorise l'embauche d'une intervenante au local des jeunes soit madame Kasandra Carbonneau.
- Le Conseil octroie le mandat aux *Entreprises A. Massicotte Électrique Inc.* pour l'installation de la génératrice de secours au centre communautaire et culturel pour un montant de 13 900,\$ taxes en sus ainsi que le paiement de la facture à venir.
- Le conseil accepte la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme à savoir : Autoriser une aire commune de stationnement pour desservir les habitations comportant chacune six (6) logements, sur des terrains contigus, en zone résidentielle, alors que les aires de stationnement communes sont uniquement autorisées en zones commerciales ou mixtes, pour desservir plus d'un usage sur les lots 6 628 087 et 6 628 088.
- Le conseil accepte la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme à savoir : Autoriser un indice d'occupation du sol de 52 % alors que la norme pour la zone visée est de 50 % sur le lot 6 302 097.



Nous souhaitons rappeler que l'espace situé derrière la station de pompage numéro 1, au bout de la rue Bourque, **n'est pas un dépotoir**. Il est strictement interdit d'y déposer des branches, des déchets ou tout autre matériau.

Nous vous invitons à vous rendre à l'écocentre St-Alban pour ces types de résidus. Merci de votre collaboration pour préserver la propreté et le respect de nos espaces municipaux.



TAXES FONCIÈRES

Les délais pour le paiement des comptes de taxes sont écoulés. Nous vous encourageons à effectuer votre paiement sans tarder pour éviter des pénalités."

PAGE 4 LE CARRIÉROIS

INFORMATION MUNICIPALE

SUITE DE L'ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 8 OCTOBRE 2024

- Le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au programme d'aide financières aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) : « jouons dans la neige : améliorons notre relation avec l'hiver ».
- Le Conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au programme de soutien financier en loisir culturel (ULSCN/Secrétariat à la jeunesse) : « académie des DJ ».
- Le Conseil désigne monsieur Étienne Bouillon-Bégin, coordonnateur aux sports, soit le chargé du projet et l'autorise à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge par l'organisme Hydro-Québec ainsi que de signer pour et au nom de la Ville toute document et entente subséquents dans le cadre du projet, après en avoir informé le Conseil municipal notamment en regard des coûts finaux des bornes.
- Le Conseil accorde le contrat de réparation des escaliers de l'Hôtel de ville à monsieur Sylvain Naud au montant de 14 430,\$ taxes en sus étant le plus bas soumissionnaire.
- Le conseil accepte la soumission de Construction & Pavage Portneuf inc. pour l'achat et le rechargement de 800 tonnes métriques de granulat MG-56 pour le prolongement de l'avenue Perreault au Parc industriel au montant de 20 353,\$ taxes en sus.
- Le Conseil autorise la vente d'un terrain au parc industriel et accepte le projet de construction déposé par monsieur Pierre Rivard à savoir la construction d'un bâtiment pour l'entretien de sa flotte de camions de transport.
- La Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
- Le Conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carrières procède à la reddition de comptes finale des travaux de rénovation du bâtiment de l'Hôtel de ville.
- Le Conseil accorde le droit de passage et déplace dorénavant le sentier sur l'avenue du Jardin et rue Bourque du Club Quad de Portneuf.
- Le Conseil autorise une contribution financière de 150,\$ au Carrefour FM Portneuf.
- Le Conseil autorise une commandite au montant de 100,\$ pour Centre femmes de Portneuf.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet : www.villestmarc.com



RÈGLEMENT

Stationnement hivernal de nuit . Il est **interdit** de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23h et 7h du <u>15 novembre au 1^{er} avril</u> inclusivement.



Avec l'approche de la saison hivernale, la ville de Saint-Marc-des-Carrières recommande aux citoyens l'installation de balises et de repères de déneigement <u>en plastique</u>, en bois ou en fibre de verre.

L'utilisation de balises en métal ou en acier en bordure de la voie publique complique les opérations de déneigement, car elles sont souvent peu visibles et peuvent endommager l'équipement. Le respect de cette consigne permettra de réaliser le déneigement des rues et trottoirs de manière plus efficace, sécuritaire et économique.

INFORMATION MUNCIPALE

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENTS 308-24-2024, 309-07-2024, 311-04-2024, 312-53-2024, 312-54-2024 ET 333-01-2024

Aux contribuables de la susdite municipalité,

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier, que le Conseil de cette municipalité a adopté, lors de la séance ordinaire, tenue le 11 juin 2024 les règlements :

308-24-2024 : règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin de créer une nouvelle aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à même le lot 3 234 087;

309-07-2024 : règlement modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 309-00-2012 afin d'établir la procédure et les documents à soumettre pour l'approbation d'un développement sous forme de projet intégré;

311-04-2024: règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 311-00-2012 afin d'ajouter des dispositions particulières pour les développements sous forme de projets intégrés et pour les opérations cadastrales requises lors d'une déclaration de copropriété;

312-53-2024: règlement modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de créer la nouvelle zone résidentielle de haute densité Rc-14 ainsi qu'un cadre règlementaire pour les développements sous forme de projet intégré;

312-54-2024: règlement modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de revoir les usages autorisés dans la zone Mb-13 et le cadre normatif afférent;

333-01-2024: règlement modifiant le règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 333-00-2023 afin de permettre ce type de projet dans la zone Mb-13.

Ces règlements sont réputés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement, du développement et aux dispositions du document complémentaire suite à la délivrance du certificat de conformité émis par la M.R.C. de Portneuf, le 18 octobre 2024.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de la délivrance du certificat de conformité émis par la M.R.C. de Portneuf.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements et de leur résumé au bureau municipal, 965, boulevard Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carrières, aux heures de bureau du lundi au jeudi, entre 8h et 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Publié à Saint-Marc-des-Carrières, ce 30 octobre 2024.

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2025 et du programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2025-2026-2027

Avis public est par les présentes donné par monsieur Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier, que le conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carrières, à une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 16 décembre 2024 à 19h00, adoptera « le budget de l'exercice financier 2024 ainsi que le Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 ».

Donné à Saint-Marc-des-Carrières, ce 13^e jour de novembre 2024.

PAGE 6 LE CARRIÉROIS

INFORMATION MUNICIPALE

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 de la ville de Saint-Marc-des-Carrières.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 12 novembre 2024, le Conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carrières a adopté <u>le projet</u> #1 de règlement intitulé : « Règlement numéro 312-55-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00 2012 afin d'autoriser le stationnement commun pour les résidences multifamiliales ».

Ce projet de règlement a pour objet d'autoriser le partage d'une aire commune de stationnement pour les résidences multifamiliales (4 logements et plus) construites sur des terrains voisins, sous réserve que les espaces partagés soient garantis par servitude notariée et que le nombre minimal de cases requises soit respecté. Il concerne l'ensemble du territoire.

Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement se tiendra le **10 décembre 2024** à compter de 19h30, au Centre communautaire et culturel, 1770 boulevard Bona-Dussault. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et le conseil entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer relativement à celui-ci.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 965 boulevard Bona-Dussault aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h00 à 17 h00, ainsi que le vendredi de 9h à 12h. Une copie de celui-ci peut également être remise à toute personne intéressée qui en fait la demande.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Marc-des-Carrières, ce 13^{ième} jour de novembre 2024.



SOUTENIR LES COMMERCES LOCAUX

Un Cadeau pour la communauté



emplois et renforce notre qualité de vie.

Pour vos cadeaux, pensez à des idées locales : à la boutique À chacun sa bière, vous trouverez des coffrets de bières artisanales, parfaits pour les amateurs de houblon. La Boutique Point de Vue offre, quant à elle, des idées mode uniques. Les pharmacies regorgent de produits bienêtre, de soins de beauté et de cartes prépayées. La SAQ propose également des vins et spiritueux, parfaits pour un cadeau raffiné.

Pour des articles de décoration ou des meubles qui feront plaisir à coup sûr, Meuble Paré et Style Décor et Tendance sont des arrêts incontournables. Les amoureux des animaux trouveront à l'Animalerie Délices Katou des gâteries et accessoires pour leurs compagnons. Et pour des idées plus actives, L'Escale Gym Portneuf offre des abonnements pour bien démarrer l'année. Matériaux Audet (quincaillerie et Pronature) propose aussi une grande variété d'articles, utiles autant pour les bricoleurs que les amateurs de plein air.

Faire ses achats ici, c'est aussi offrir un coup de pouce à notre ville!



AVIS DE CONVOCATION DONNÉE À L'ASSEMBLÉE SACRÉ-COEUR DES PAROISSIENS DE LA PAROISSE DE SACRÉCŒUR-DE-JÉSUS

Conformément à l'article 50 sur de la *Loi sur les fabriques,* vous êtes convoqués à une assemblée des paroissiens et paroissiennes de la Paroisse de Sacré-Cœur-de-Jésus qui aura lieu le dimanche 15 décembre, immédiatement après la messe de 10 h 30 à Saint-Marc-des-Carrières.

Pour procéder à l'élection de deux marguilliers sortant de charge le 31 décembre prochain et remplacer un marguiller suite à un décès :

- Mme Lise Hamelin, qui termine un deuxième mandat et qui n'est pas rééligible;
- M. Michel Laquerre qui termine un deuxième mandat et qui n'est pas rééligible;
- Et un poste de remplacement suite au décès de M. Jacques Bouillé, mandat se terminant le 31 décembre 2026.

Luc Gignac, président d'assemblée



PAGE 8 LE CARRIÉROIS

LE CERCLE DE FERMIÈRES DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES

Souper de Noël

MERCREDI 11 DÉCEMBRE À 17H30

Au restaurant le Chavigny

Doris Vaillancourt: 418-268-3236 Marie-France Dussault: 418-268-6586



CLUB FADOQ

vous invite à ses soirées Souper-Bingo-Danse

JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

Souper de Noël (surprises)

Billets en vente:

Fernande Sauvageau 418-268-3154 Louise Barrette 418-872-4521



LE CLUB DE PÉTANQUE DES CARRIERES

Invitation à toute la population qui aime jouer à la pétanque!

Lieu: 321 rue St-Jean

<u>Ligue locale:</u>

Tous les lundis à 19h00

Tournois:

Tous les vendredis et dimanches à 12h30

Pour information:

Vital Naud 418-268-3859 Michel Grenon 418-277-2558



bibliothèque

RMA-GAUTHIEF

HORAIRE

MARDI 18h00 à 19h30
JEUDI 12h30 à 14h00
(de octobre à fin mai)
JEUDI 18h00 à 19h30
SAMEDI 10h00 à 11h30
DIMANCHE 13h00 à 14h30
(premier dimanche d'octobre à fin mai)

Vous pouvez accéder à votre dossier en ligne grâce à notre logiciel KOHA D'INLIBRO.

Vous pourrez:

- Voir nos Nouveautés et Coups de cœur
- Faire une recherche dans le catalogue
- Renouvelez un prêt bientôt échu ou en retard
- Réserver des documents
- Recevoir des alertes sur vos emprunts

COUP DE CŒUR DE BIBIANE





NOUVEAUTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE:

Les **revues** telles que Châtelaine, Bel Âge, Protégez-Vous, ou Les Idées de ma maison sont désormais disponibles pour consultation sur place ou emprunt!

COÛT ANNUEL D'ADHÉSION BIBLIOTHÈQUE

Individuel et Familiale 418-268-3561 poste 3862#

RÉSIDENT	7\$	10\$
NON-RÉSIDENT	9\$	14\$

L'ÉCOLE SECONDAIRE ST-MARC BRILLE DANS LE CLASSEMENT RÉGIONAL

L'école secondaire St-Marc s'est récemment hissée au 5e rang parmi les meilleures écoles publiques de la grande région de la Capitale-Nationale. Ce classement met en lumière l'engagement exceptionnel de l'équipe éducative, des élèves et des parents à maintenir des standards élevés en matière d'éducation.

COTE	ÉCOLE	MUNICIPALITÉ
8,2	Cardinal-Roy	Québec
7,6	les Compagnons-de-Cartier	Québec
7,0	de L'Ancienne-Lorette	L'Ancienne-Lorette
6,7	De Rochebelle	Québec
6,7	Saint-Marc	Saint-Marc-des-
		Carrières













Les administrateurs, de gauche à droite : Louise Barrette, Carole Sauvageau, Bruno Tessier, Fernande Sauvageau, Michel Thibeault

ÊTRE BÉNÉVOLE...

Au Club FADOQ la Sérénité

Le Club local FADOQ la Sérénité de Saint-Marc-des-Carrières est un organisme communautaire inclusif qui rassemble et représente les personnes de 50 ans et plus dans le but de conserver et d'améliorer leur qualité de vie, défendre leurs intérêts auprès de la municipalité et de la MRC. Le Club valorise l'apport des aînés à la communauté et apporte son soutien par des activés de loisirs rassembleuses.

Dès qu'une personne fête son cinquantième anniversaire, elle peut devenir membre de la FADOQ. Munie de sa carte de membre, elle pourra obtenir des rabais et des privilèges, avoir accès à des activités. Ici « à Saint-Marc-des-Carrières c'est principalement le souper mensuel qui attire les membres, parfois jusqu'à 160

personnes viennent partager un bon repas, entendre des musiciens talentueux, danser en groupe, rencontrer des gens et avoir du plaisir », signale Louise Barrette, Présidente du Club. Les soirées sont thématiques et suivent les saisons. Par exemple, la soirée du 28 novembre sera l'occasion de fêter Noël et le 27 février prochain, la Saint-Valentin. « Les soirées sont attendues car, pour plusieurs, c'est l'unique moment pour socialiser et sortir de la maison et briser l'isolement». Et les résultats sont positifs, les membres en redemandent.

Afin d'être bénévole au Club, il faut aimer les gens et savoir les accueillir. Pour Louise Barrette, le dévouement et le respect sont des valeurs essentielles pour se joindre à l'équipe. Les nouveaux bénévoles auront de tâches faciles à réaliser et gratifiantes. L'objectif premier de l'équipe est de rendre les soirées mémorables. Vous pouvez également devenir administrateur sur le conseil d'administration lors d'élections qui se déroulent au printemps. Ce sont les administrateurs (bénévoles) du conseil d'administration qui veillent à planifier les activités et à les réaliser avec les autres bénévoles. « C'est un travail d'équipe, tout le monde fait sa part, tout le monde est content » conclut Madame Barrette.



Une soirée FADOQ : tout le monde debout, on bouge !

Le Club FADOQ : la Sérénité de Saint-Marc-des-Carrières compte plus de 430 membres, et les adhésions sont en augmentation.

Pour toutes infos, vous pouvez contacter : Louise Barrette au 418-872-4521 ou Fernande Sauvageau au 268-3154

À TOUS LES JOUEURS (EUSES) DE PÉTANQUE

Vous voulez pratiquer un loisir et vous amusez, vous êtes retraité ou autre, venez jouer à la pétanque à l'intérieur

Où: 321 rue St-Jean à St-Marc-des-Carrières **Quand:** Tournoi tous les vendredis après-midi

Inscriptions entre 11h30 et 12h30

Coût: 7\$ par tournoi

Spécial pour tous les nouveaux joueurs :

2 programmes gratuits

Que vous soyez débutant ou autre, cela n'a pas d'importance. On vous attend. Vous êtes les BIENVENUS

- Ligue locale les lundis en soirée
- Initiation à la pétanque si désirée (information sur place)
- Également tournoi les dimanches p.m.

Pour information: Vital Naud 418-268-3859 Michel Grenon 418-277-2558





VACCINATION CONTRE LA GRIPPE ET LA COVID-19



Saint-Marcdes-Carrières 19 décembre 2024

Les vaccins contre la grippe et la COVID-19 sont disponibles gratuitement pour tous.

Prise de rendez-vous

Pour prendre rendez-vous pour le COVID-19 et le vaccin contre la grippe, utilisez l'une des deux méthodes suivantes :

- En ligne sur le portail Clic Santé
- Par téléphone au 1 877 644-4545, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

Centre communautaire et culturel de Saint-Marc 1770, boulevard Bona Dussault GOA 4B0

PAGE 12 LE CARRIÉROIS

LOISIRS ET CULTURE

Etienne Bouillon Bégin (Sports) 418-268-3862 poste 33 Mathieu Bergeron (Vie Communautaire) 418-284-3760



DES COURTEPOINTIÈRES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Les 1er, 2 et 3 novembre derniers, les guildes des Courtepointières appliquées de Québec et des Doigts de Fée de Nicolet se sont retrouvées au centre communautaire de Saint-Marc-des-Carrières. Pendant trois jours, une trentaine de courtepointières ont partagé leur passion et leurs techniques. Le dimanche après-midi, elles ont accueilli des représentantes du Cercle des Fermières de Saint-Marc-des-Carrières, à qui elles ont présenté quelques-unes de leurs créations et travaux en cours. Les participantes ont beaucoup apprécié l'accueil chaleureux et les espaces offerts par le centre communautaire.









LOISIRS ET CULTURE

LA BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL A ÉTÉ INSTALLÉE À L'HÔTEL DE VILLE

Déposez votre lettre au père Noël dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de ville à l'adresse suivante :

PÈRE-NOËL, PÔLE NORD, HOH OHO, CANADA

Pour recevoir une réponse, n'oubliez pas d'indiquer votre adresse de retour. Envoyez votre lettre **avant le 5 décembre** 2024 pour une réponse avant les Fêtes.





PAGE 14 LE CARRIÉROIS

Sec.

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

AVRIL 2025

S

MARS 2025

FÉVRIER 2025

SAINT-MARC-DES-CARRIE

CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le dé dans un point de dépôt jusqu'au 12 janvier 2025.

			2	6	=	સ
→	s	4	11	18	25	
	>	3	10	17	24	ગ્ર
2025	~	2 *	0.	16 ===	ಜ್	e 🚾
/IER	Σ	1	8	15	22	29
JANVIER 2025	Σ		MER.	14	21	28
	_		LA COLLECTE «R» Du 2 Jannier est Déplacée au 3 Jannier	13	20	27
→	O	*	LA COLLECTE «H» DU 2 JANVIER EST DÉPLACÉE AU 3 JA	12	19	3 6

_		2	6	16	23	
					_	
s	4	=	18	25		
>	3	10	11	24	31	
,	2 *	0.	16 18	23 D	30 B	25
Σ	1	8	15	22	29	MAI 2025
Σ		MER.	14	21	28	M
_		OLLECTE «R» Janvier est Acée au 3 Janvier.	13	20	27	
	14	JANN				

7	6	16	23		0	-	œ	15	72	20
	_									
=	85	25			s	3	10	17	24	7
2	17	24	31		۸	2	6	16	23	30
	9 🔄	x 🖦	90 90 90	25	-	1 D 0	♠ 🗔 ∞ 😅	15 D 0	22 R 0	20
∞	15	22	29	MAI 2025	Z		7	14	21	28
VIER.	14	21	28	M	M		9	13	20	77
JANVIER EST ACÉE AU 3 JANVIER.	13	20	27		_		5	12	19	36
LAGE										

		-	∞	윤	22	53	
i							i
	S	3	10	17	24	ગ્ર	
	^	2	6	16	23	30	١
25	7	1 D 0	8 (1)	15 D 0	22 R 0	29 D 0	
MAI 2025	V		7	14	21	28	ŀ
Ž	Σ		9	13	20	27	ŀ
	-		5	12	19	56	
	۵						

Ξ

ᅜ

2 6 2 6 2 6

유

5 E E Z E

e = 0

ಜ

S

स

्य स्य

DÉCEMBRE 2025

S

NOVEMBRE 2025

OCTOBRE 2025

ಜ

 2

ᅜ

ន

 2

2 2 2 2 2 2

ᅜ

2 5 2 5 5 5

ಣ

स्र

A0ÛT 2025

S

JUILLET

JUIN 2025

유

ه ا

ه 🖻 ی

_			
17	24	ગ્ર	
16	23	30	25
15 D 0	22 ¶ ¶	29 11 11	E 2025
14	21	28	MBRE
13	20	27	SEPTE
12	19	26	S

	S	9	13	20	27	
25	٨	5	12	19	26	
SEPTEMBRE 2025	ſ	4 D 0	# M	18 18 19	25 F 0	
MBR	Δ	3	10	17 👀	24	
EPTE	M	2	6	16	23	30
S	7	1	&	15	22	29
	O			4	_	

HERBES ET FEUILL Sacs de Plastiq Interdits)
Ψ.

CGROS REBUTS)
(GROS REBUTS)
LA COLLECTE POURRAT
S'EFFECTUER SUR PLUSEURS, JOURS.

DÉCHETS

A₀

MATIÈRES Recyclables

œ,

MATIÈRES Organiques





TÉL.: 418 876-2714 RRGMRP

SANS FRAIS: 1 866 760-2714

LAREGIEVERTE.CA

2 6 6

æ,

= = = ==

ಣ

ᅜ

z

JAN.

ਲ

න

ਲ

න

8 3

2 5 2 5 5 5

 2

ᅜ

9 🔄 🖫

هٔ الله

















OFFREZ L'HUMOUR EN CADEAU

SIMON DELISLE
SILVI TOURIGNY
LOUIS T
MARIO TESSIER
JEAN-FRANÇOIS MERCIER
OLIVIER MARTINEAU

MARTIN PETIT MARIANA MAZZA PATRICE L'ECUYER



ACHAT DE BILLETS : VILLESTMARC.TUXEDOBILLET.COM















